Quelques conseils pour vous protéger :

- •Si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission. En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne.
- •Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins, la venue de cette personne.
- •Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généra-lement sur les avis d'échéance ou vos factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

DANS TOUS LES CAS!

- •Quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute.
- •Ne laissez entrer personne après 18 heures.
- •Si vous faites entrer une personne chez vous, ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tout ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- •Ne divulguez en aucun cas l'endroit ou vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

En cas de doute, appelez sans hésiter le commissariat d'Orléans au 02.38.24.30.00 ou de Montargis au 02.38.28.38.28 . En cas d'urgence , faites le :

« 17 police secours » (112 avec un portable)



CONSEILS AUX PERSONNES AGEES

SE PROTEGER DANS LA RUE

Comment vous protéger d'un vol à l'arraché?

- •Portez votre sac en bandoulière coté façade d'immeuble.
- •Si un agresseur tente d'arracher votre sac, ne résistez pas, surtout si ce dernier est à scooter, vous risqueriez d'être blessé.
- •Optez pour un sac de petit volume et emporter le minimum d'argent liquide.
- Evitez de placer des valeurs que vous détenez dans les poches latérales ou arrières de vos vêtements, préférez les poches intérieures munies de fermeture.

Comment vous protéger d'une agression?

- •Si vous avez l'impression qu'un individu vous suit, n'hésitez pas à vous réfugier chez le commerçant le plus proche.
- •Méfiez vous des personnes qui semblent vouloir vous rendre service sans que vous en ayez fait la demande, il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention et vous voler votre portefeuille.
- •En cas d'agression, appelez au secours et criez aussi fort que vous pouvez afin de faire fuir votre agresseur.

Comment vous protéger d'un vol au distributeur de billet?

- Evitez d'effectuer vos retraits d'argent à date et à heure fixe.
- •Limitez le montant des sommes d'argent que vous retirez.
- •Au moment du retrait, ne vous laisser pas distraire par un ou plusieurs individus, vous pourriez être victime d'un vol par ruse (un premier voleur détourne votre attention pendant que le second lit discrètement votre code confidentiel).
- •Si vous êtes en difficulté devant un distributeur, demander de l'aide à l'agence bancaire et surtout ne communiquez jamais votre code à personne.
- •Si votre carte est avalée, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance.

SE PROTEGER A VOTRE DOMICILE

Comment vous protéger des cambriolages?

- Equipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable type viseur optique (judas) ou d'un entrebâilleur.
- •Si vous habitez au rez-de-chaussée, faites installer des barreaux et des volets à vos fenêtres.
- •En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous votre paillasson ou dans votre boîte aux lettres. Si vous êtes absent pendant une longue période, faites ouvrir vos volets régulièrement par un voisin et faites relever votre courrier.

Pendant les périodes de vacances scolaires, vous pouvez bénéficier de « l'Opération Tranquillité Vacances » ; sur simple demande, les policiers organiseront des patrouilles régulières à votre domicile pendant votre absence

•Placez vos bijoux et valeurs en lieu sûr, vous pouvez les photographier et noter les numéros de série. Conservez précieusement les factures, les garanties, les certificats d'authenticité, relevés d'expertise ou tout autre justificatif dans un lieu sûr.



- •Si vous avez perdu vos clés, faites changer les serrures.
- •Si vous vivez seul, indiquez votre nom complet et seulement l'initiale de votre prénom sur votre boîte aux lettres sans préciser « monsieur » ou « madame ».

QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGES

- •Ne touchez à rien afin de préserver toutes les traces exploitables. Prévenez la police avec votre téléphone ou appelez chez votre gardien ou un voisin. Une équipe sera envoyée sur place afin de procéder au relevé des empreintes et des indices.
- •Au moindre indice de cambriolage (porte ouverte, vitre cassé ..) n'entrez pas seul chez vous, soyez accompagné ou réfugiez vous chez un voisin, les cambrioleurs peuvent être encore à domicile!

Comment vous protéger des vols à la fausse qualité?

•En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, agents des PTT, plombiers, électriciens, voire policiers), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et voler vos objets de valeur et vos liquidités.